

A l'attention de Grégory Gosset
Directeur Général
Tele2 Mobile SASU
1 Avenue de la Cristallerie
92310 SEVRES

Vélizy, le 29 janvier 2007

Monsieur le Directeur Général,

Comme convenu lors de notre entretien d'hier, je suis en mesure de vous confirmer les éléments suivants :

1. En raison d'un dysfonctionnement de notre système informatique, nous avons adressé à 5 clients de la société FrNet2 SAS exerçant sous le nom commercial de Tele2 un courrier de relance comportant deux erreurs :

- l'en-tête du courrier comportait le logo de la société Tele2 Mobile, alors que je vous confirme qu'en aucun cas votre société n'est concernée par cette communication qui traite exclusivement d'une créance envers la société FrNet2 – nom commercial « Tele2 »,
- Le montant des sommes dont ces clients sont redevables est erroné, les montants de chaque facture impayée ayant été placés côte à côte et non additionnés (exemple : la cliente s'étant manifestée dans les medias était redevable de deux factures de 63,28 euros et 67,69 euros, et s'est vu réclamer la somme de 63.280.067,69 euros).

2. Nous avons ce jour pris contact avec les cinq personnes concernées pour leur expliquer ce qui s'était passé et leur présenter nos excuses ; nous leur avons réitéré les mêmes explications et excuses par courrier, de façon à lever toute ambiguïté entre votre société et FrNet2, créancier réel desdits clients.

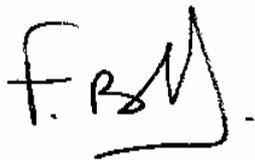
3. Nous avons également mis en place un numéro dédié (le 05 55 29 04 29) de façon à ce que toute personne le souhaitant puisse recevoir les informations nécessaires de la part de nos chargés de clientèle.

4. Le dysfonctionnement informatique ayant généré les deux erreurs a été identifié et corrigé ; les équipes en charge des opérations de relance ont en outre été sensibilisées et des mesures de contrôle complémentaires mises en place.

Je me permets de vous renouveler une nouvelle fois tous mes regrets pour les désagréments que vous ont apportés ces erreurs, et je suis à votre disposition pour donner toutes les explications complémentaires nécessaires aux personnes que vous pourriez m'indiquer.

De la même manière, et dans un souci de transparence, je vous réitère ma proposition d'accueillir les personnes qui le souhaiteraient sur notre site de Tulle, afin de leur montrer l'ensemble des procédures mises en place afin d'assurer les opérations de recouvrement de créances que nous menons pour votre compte.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Boulard' with a stylized flourish at the end.

François Boulard
Directeur Général
Transcom Worldwide France SAS